

Rapport annuel 2007

Centre intercantonal
d'information
sur les croyances (CIC)

Centre intercantonal
d'information sur les croyances
et sur les activités des groupements
à caractère spirituel,
religieux ou ésotérique

Boulevard Helvétique 27
CH — 1207 Genève

T +41 22 735 47 50

F +41 22 840 08 58

E info@cic-info.ch

I <http://www.cic-info.ch>

LE CENTRE INTERCANTONAL D'INFORMATION SUR LES CROYANCES (CIC) a conclu sa sixième année d'existence. Créé pour répondre aux mutations religieuses de notre société et aux inquiétudes qu'elles suscitent, le CIC réunit et diffuse une documentation indépendante et rigoureuse sur les mouvements à caractère spirituel, religieux ou ésotérique. Dans ce domaine, l'information est la meilleure prévention contre les dérives sectaires tout en respectant la liberté de croyance.

Le CIC est le seul centre d'information religieuse de Suisse romande et italienne. En comparaison, la Suisse alémanique en possède trois. Financé depuis 2002 par les cantons de Genève, Vaud, du Valais et du Tessin, le CIC est de plus en plus sollicité par les autres cantons romands. En 2007, 16% des demandes proviennent de Neuchâtel, de Fribourg, du Jura et de Berne. Compte tenu de cette évolution, le Conseil de fondation a modifié ses statuts afin de pouvoir solliciter de nouvelles subventions cantonales ou municipales. A terme, il souhaite obtenir un financement plus équitable de l'ensemble des cantons romands.

Le CIC apporte à un large public les renseignements nécessaires pour se faire une opinion fondée, et, le cas échéant, prendre une décision appropriée ou démentir une rumeur. En 2007, il a ainsi répondu à 447 demandes d'information, maintenant le record de 2006. Le CIC a plus que jamais rempli sa mission de prévention auprès des jeunes. En effet, il a fortement augmenté le nombre de ses interventions dans les écoles et dans les institutions formatrices (35% des demandes). En outre, il a participé à la campagne *L'éducation donne de la force*, organisée à Genève par Pro Juventute et le Mouvement Populaire des Familles (MPF) ainsi qu'à la rencontre annuelle des écoles associées suisses de l'UNESCO. Enfin, il est intervenu dans des cursus de formation pour adultes, tel le diplôme d'expertises psycho-judiciaires pour enfants et adolescents.

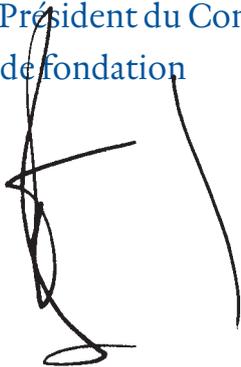
Toujours dans une optique d'échanges et d'information, le CIC s'est rendu à plusieurs colloques suisses et internationaux. Sur le plan européen, il a participé à Bruxelles à une table ronde réunissant les organismes publics actifs dans le domaine de l'information sur les dérives sectaires. Il a également dirigé, en collaboration avec l'Observatoire des religions en Suisse (ORS) et l'Unité d'anthropologie de la santé de l'Institut d'anthropologie et de sociologie (IAS) de l'Université de Lausanne, la publication d'un ouvrage collectif sur les offres de guérisons spirituelles (Editions Labor et Fides, 2007). Ce dernier a été très bien accueilli.

Durant cette année, le CIC a procédé à l'inventaire de l'ensemble de la documentation rassemblée depuis son ouverture afin d'en améliorer l'accès et la consultation. Dans un souci d'économie et d'efficacité, il a également investi dans de nouveaux appareils facilitant les envois par voie électronique. Dans le but d'améliorer encore ses services, il réfléchit actuellement à une nouvelle formule de dossier qui permette une lecture plus synthétique tout en répondant aux exigences d'un travail conduit avec rigueur.

Malgré l'intérêt du public pour le CIC, le Grand Conseil genevois a décidé dans sa séance du 14 décembre de supprimer les subventions de l'année 2008 pour des raisons d'économie. Mais, au vu des réactions de l'opinion publique en faveur du CIC, le Conseil d'Etat du canton de Genève a décidé en février 2008 d'octroyer un crédit extraordinaire de 150 000 fr. Par ailleurs, le CIC a entrepris dès le début de l'année des démarches auprès d'autres cantons et communes afin de pouvoir maintenir ses activités.

En conclusion, nous souhaiterions exprimer toute notre gratitude aux institutions et personnes qui nous accordent leur confiance et nous soutiennent dans notre mission. Nous remercions en particulier les autorités cantonales de leur aide financière, qui permet au CIC de faire vivre et de construire jour après jour un lieu unique en Suisse romande, à l'écoute du public, de ses inquiétudes et de ses interrogations.

François Bellanger
Président du Conseil
de fondation



Brigitte Knobel
Directrice



Table des matières

Rapport annuel 2007

I Le CIC en bref 7

L'utilité du CIC
Le Conseil de fondation du CIC
Le personnel du CIC

II Statistiques des demandes d'information adressées au CIC 2007 9

Evolution des demandes
Provenance des demandes
Qui s'est adressé au CIC?
Les questions posées au CIC

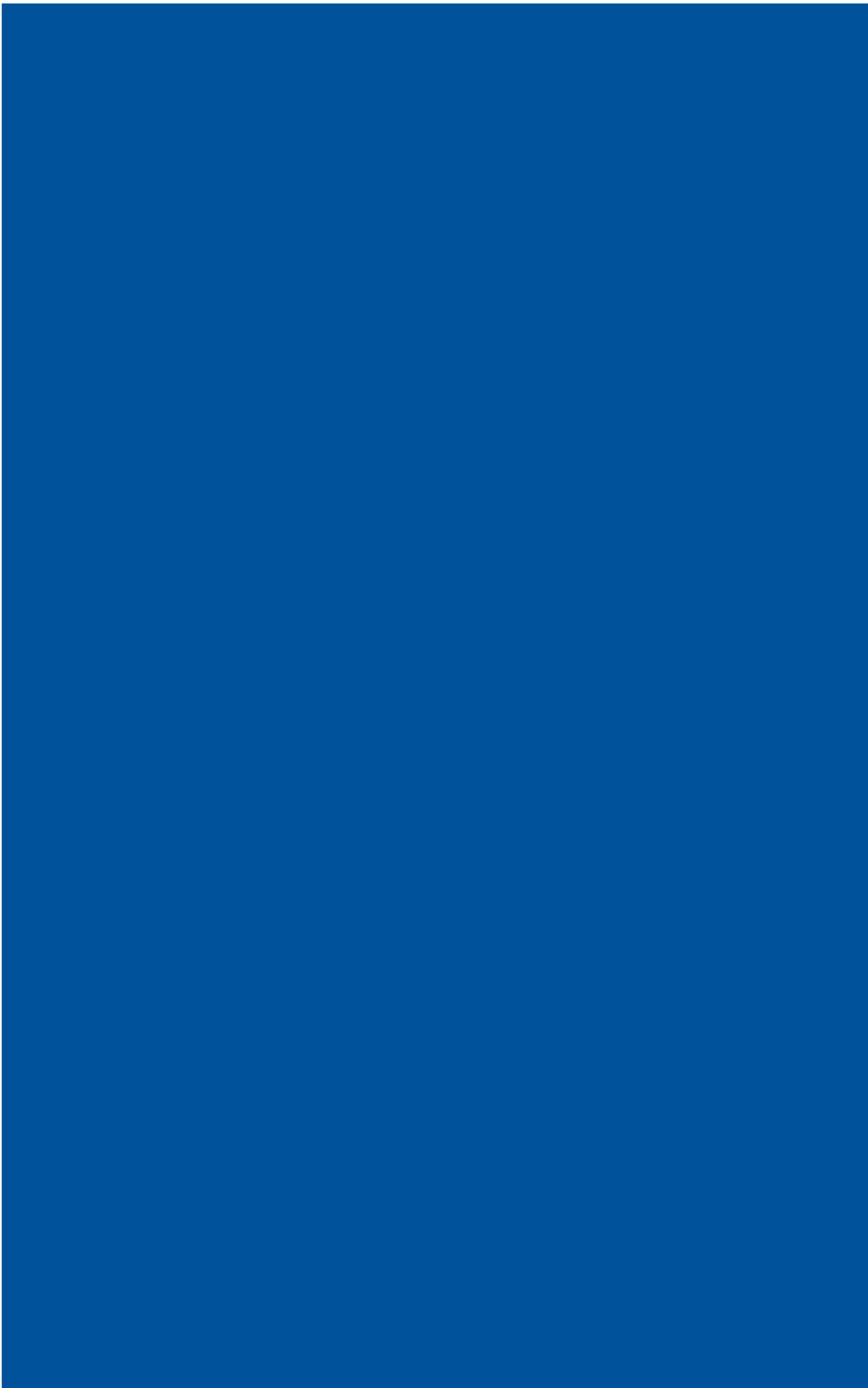
III Activités au CIC en 2007 13

Publication d'un ouvrage collectif
Organisation d'un colloque à Sion
Participation à la campagne genevoise
«L'éducation donne de la force»
Table ronde tenue à Bruxelles
Cours, ateliers et conférences
Expertises
Médias
Rencontres
Recherches
Association
Participation à des colloques
et conférences
Travail de terrain

IV Développement et objectifs pour 2008-2009 16

Définition des sigles utilisés

- CIAOSN.: Centre d'information et d'avis
sur les organisations sectaires nuisibles,
Bruxelles
- DFAE: Département fédéral des affaires étrangères,
Berne
- EESP: Ecole d'études sociales et pédagogiques,
Lausanne
- EPHE: Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris
- FNS: Fonds national suisse de la recherche
scientifique, Berne
- HEP-VD: Haute école pédagogique du canton
de Vaud, Lausanne
- HEP-VS: Haute école pédagogique du Valais,
Saint-Maurice
- HES: Haute école spécialisée
- IAS: Institut d'anthropologie et de sociologie,
Université de Lausanne
- ICSA: International Cultic Studies Association,
Etats-Unis
- IUKB: Institut universitaire Kurt Bösch, Sion
- MPF: Mouvement Populaire des Familles, Genève
- OFS: Office fédéral de la statistique, Neuchâtel
- ORS: Observatoire des religions en Suisse,
Université de Lausanne
- SISR: Société internationale de sociologie
des religions
- TSR: Télévision Suisse Romande, Genève
- UNESCO: Organisation des Nations Unies pour
l'éducation, la science et la culture, Paris



Rapport annuel d'activité 2007

I Le CIC en bref

Informier pour mieux prévenir

L'utilité du CIC

Le CIC propose aux particuliers, aux administrations, aux organismes privés, aux écoles, aux politiques et aux médias des informations documentées sur les nouvelles spiritualités, les religions alternatives et les groupes religieux minoritaires et/ou controversés. Il dispose également d'un fonds sur les thématiques en lien avec sa mission (notion de secte, critères de dangerosité, etc.) et avec l'actualité (le créationnisme, les minarets, etc.). L'existence d'un service professionnel comme le CIC s'avère toujours plus nécessaire. En effet, un nouveau marché du religieux, non réglementé, proposant divers types d'expériences spirituelles, est en plein essor et suscite questions et inquiétudes. En outre, la diversité religieuse, en constante augmentation dans les pays occidentaux, interroge de plus en plus les sociétés démocratiques sur la cohabitation des différentes croyances et les risques de conflits.

Ses prestations

Dans le cadre de son mandat, le CIC propose les services suivants:

- › Un accueil téléphonique quotidien
- › Des entretiens personnels
- › L'élaboration sur demande de dossiers détaillés sur des mouvements religieux ou des thérapies spirituelles
- › Un centre de documentation et de consultation ouvert au public
- › Plus de 500 dossiers classés thématiquement
- › 472 ouvrages spécialisés
- › Des informations sur les droits des citoyens face aux dérives sectaires
- › Un dépouillement quotidien des principaux quotidiens ou magazines de Suisse romande
- › Des bibliographies et des dossiers de presse sur des thèmes ciblés
- › La recherche d'information(s) auprès de centres de même nature situés en Europe et en Amérique du Nord.
- › La mise à disposition de textes juridiques pertinents (jugements, lois, arrêts, règlements)

- › Une orientation vers des structures de soutien psychologique, juridique ou conjugal
- › Des cours dans les écoles et universités
- › Des documents textuels et audios à l'attention des enseignants
- › L'organisation de colloques et conférences en lien avec les nouvelles spiritualités

Ses méthodes

Confronter les points de vue en recueillant les informations de plusieurs sources et de plusieurs disciplines. Le CIC travaille ainsi avec des médecins, des psychologues, des juristes, des sociologues et des historiens des religions et des théologiens. Il est en contact avec des associations de défense de victimes, des centres d'information d'autres pays et le milieu universitaire. Le CIC peut être amené à diriger les usagers vers des services de soutien psychologique ou de conseils juridiques.

Les prestations du CIC et ses principes d'action sont détaillés sur le site www.cic-info.ch

Le Conseil de fondation du CIC

Ses activités

En 2007, le Conseil de fondation s'est réuni le 1er mai et le 25 septembre. Outre ses tâches courantes, il a proposé des modifications de ses statuts qui ont été approuvées par les quatre cantons et par le service de surveillance du canton de Genève. Les changements portent sur la nomination et le nombre de membres au sein du Conseil de fondation. Alors que les anciens statuts prescrivaient la nomination des membres par les Conseils d'État respectifs en qualité de représentants des cantons, les nouveaux statuts autorisent le Conseil de fondation à nommer deux à six membres supplémentaires en raison de leur compétence. Les cantons nomment dorénavant deux représentants pour le canton de Genève et un représentant pour les cantons de Vaud, du Valais et du Tessin. En outre, les nouveaux cantons qui soutiendraient financièrement le CIC de manière aussi importante qu'au moins un des cantons qui versent déjà une subvention pourraient avoir un représentant au Conseil de fondation. Ces modifications de statuts permettent donc une ouverture vers de nouveaux cantons.

Sa composition

Pour le canton de Genève:

- › M. François Bellanger, Président de la fondation, avocat et professeur à l'Université de Genève.
- › M. Pierre Froidevaux, médecin. Il a donné sa démission en septembre 2007.

Pour le canton de Vaud

- › M. Christophe Calame, professeur au gymnase de Morges, formateur à la Haute Ecole pédagogique (HEP-VD).
- › M. Roland Campiche, professeur honoraire à l'Université de Lausanne et directeur honoraire de l'Observatoire des religions en Suisse. Il a démissionné en septembre 2007.

Pour le canton du Valais

- › M. Guy Luisier, recteur du lycée-collège de l'Abbaye de Saint-Maurice. Il a bénéficié d'un congé sabbatique de juillet à décembre 2007.
- › Mme Véronique Zumstein, psychiatre-psychothérapeute à Sion.

Pour le canton du Tessin

- › Mme Michela Trisconi, historienne des religions.

Depuis l'approbation des nouveaux statuts, le Conseil de fondation a nommé trois nouveaux membres:

- › Mme Anne-Catherine Miéville, responsable des affaires religieuses au Département de l'Intérieur du canton de Vaud. Elle représente le canton de Vaud.
- › Mme Nicole Durisch Gauthier, ancienne directrice du CIC, professeure à la Haute Ecole pédagogique (HEP-VD).
- › M. Jörg Stolz, professeur de sociologie des religions à l'Université de Lausanne et directeur de l'Observatoire des religions en Suisse.

Le personnel du CIC

L'année 2007 a été marquée par des changements au sein du personnel:

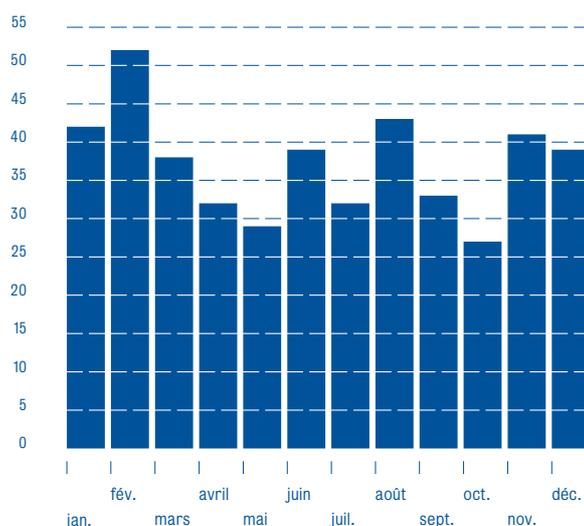
- › Mme Nicole Durisch Gauthier, historienne des religions (docteur ès lettres de l'Université de Genève) qui travaillait au CIC depuis le 1er septembre 2004 en qualité de directrice a quitté le CIC le 31 juillet pour s'engager dans une nouvelle voie professionnelle.
- › Mme Brigitte Knobel, sociologue (licence de l'Université de Lausanne), qui a commencé ses activités au CIC en qualité de sociologue le 1er juillet 2002, a repris le poste de direction à partir du 1er août 2007. Elle travaille à 80%.
- › Mme Séverine Desponds, historienne des religions (docteur ès lettres de l'Université de Lausanne) a été engagée à 40% le 1er septembre 2007 en qualité d'historienne des religions.
- › M. Aurel Maurer, étudiant à l'Université de Genève, travaille au CIC depuis le 1er mai 2003 à 20%, en qualité d'assistant scientifique. Il a travaillé à 40% de septembre à décembre.
- › Mme Noura Talal, étudiante à l'Université de Genève, a été engagée du 1er août 2007 au 31 janvier 2008. Elle a travaillé à 40% au mois d'août puis à 20%.

Les statuts du CIC ainsi qu'une présentation de son histoire sont disponibles sur le site www.cic-info.ch

II Statistiques des demandes d'information adressées au CIC

Le CIC, une nécessité pour la Suisse romande

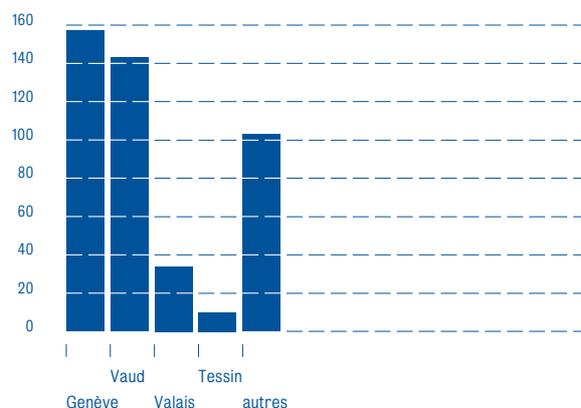
Evolution des demandes *



Le besoin d'information s'est confirmé en 2007. Le CIC a répondu à 447 demandes portant sur des groupes religieux ou des questions d'ordre général. Ce chiffre correspond à une moyenne de 37 demandes par mois, soit la même qu'en 2006, année record depuis l'ouverture du Centre en 2002. Après l'augmentation importante des premières années, le nombre de demandes d'information adressées au CIC semble se stabiliser. Même si le téléphone reste le moyen le plus utilisé pour contacter le CIC, de plus en plus d'utilisateurs adressent leur demande par e-mail.

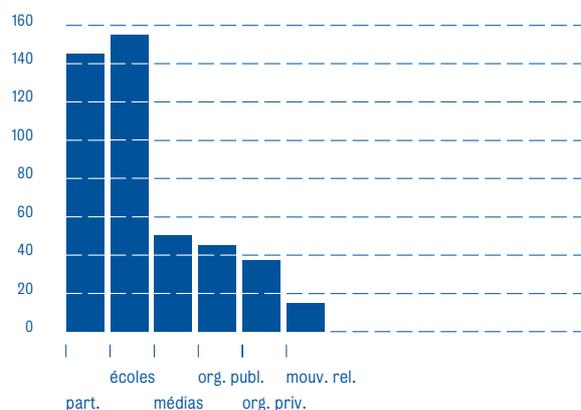
* Les chiffres mentionnés dans les différents graphiques de ce rapport sont arrondis à l'unité la plus proche.

Provenance des demandes



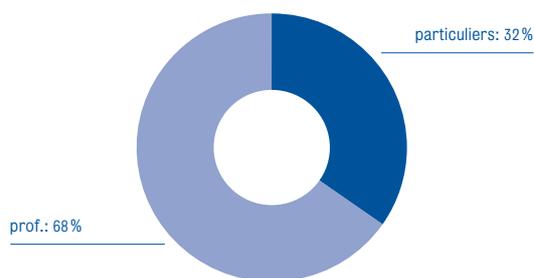
Comme les années précédentes, ce sont les Genevois qui ont le plus sollicité le CIC (35% des questions posées, soit 157 questions). Cependant, les demandes provenant du canton de Vaud sont en augmentation. Elles atteignent 32%, soit 143 demandes, alors qu'en 2006 elles représentaient 28% (127 demandes). Le nombre de demandes en provenance du Valais est en légère augmentation. Les demandes provenant du Tessin ont diminué. Les efforts pour se faire connaître au Tessin vont bien entendu être poursuivis. Les questions provenant d'autres régions francophones (Fribourg, Neuchâtel, Jura, Berne, France et Belgique) ont représenté 23% des demandes, soit presque un quart. Elles sont aussi en augmentation par rapport aux années précédentes (+9% depuis l'ouverture du CIC).

Qui s'est adressé au CIC?



Comme les années précédentes, les statistiques de 2007 indiquent que le CIC a été utilisé par un très large public. Des personnes de tous âges, de toutes classes sociales, des particuliers (proches ou membres de la famille) et de nombreux professionnels ont contacté le CIC parce qu'ils avaient besoin de renseignements sur un groupe religieux ou sur une question d'ordre général.

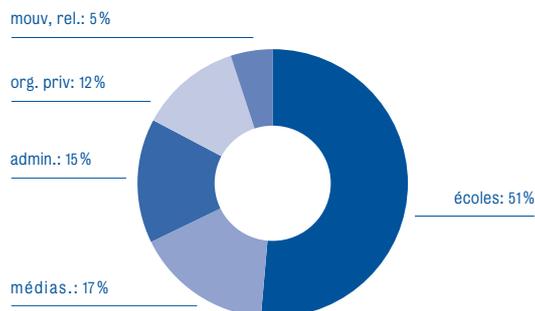
Les particuliers



total des demandes de particuliers et de professionnels : 447

Un tiers des personnes se sont adressées au CIC pour des raisons privées. Il s'agit la plupart du temps d'un père, d'une mère, d'enfants, de grands-parents ou de proches qui s'inquiètent car l'un des leurs est engagé dans un mouvement religieux ou spirituel qu'ils ne connaissent pas et dont ils ont peur. Ils contactent généralement le CIC pour savoir s'il s'agit d'une secte, si leur proche court un danger, pour demander s'il y a un risque financier, s'ils doivent intervenir, pour connaître leurs droits. Une simple conversation téléphonique suffit parfois à dissiper les angoisses ou les illusions engendrées par des informations biaisées et lacunaires. Les gens se montrent soulagés de trouver enfin un interlocuteur qui connaisse la croyance en question et qui les renseigne sans chercher ni à les endoctriner ni à les effrayer. Ils pourront se forger tranquillement une opinion ensuite en consultant le dossier que leur transmet le CIC.

Les professionnels



total des demandes de professionnels : 302

Deux tiers des personnes ont appelé le CIC pour des raisons professionnelles. Il s'agit d'enseignants, d'élèves, de journalistes, d'employés de la fonction publique, d'avocats, de médecins ou de membres de groupes religieux.

Enseignants, étudiants ou écoliers (155 demandes).

Les institutions scolaires et de formations professionnelles s'adressent chaque année davantage au CIC. En 2007, elles représentent la moitié des appels professionnels. Cette augmentation est notamment due aux interventions du CIC dans les écoles professionnelles et dans les établissements d'enseignements secondaires, mais également à l'introduction dans plusieurs cantons romands d'un enseignement d'histoire et des sciences des religions, comprenant des cours sur les minorités religieuses, sur les nouveaux mouvements religieux et sur les groupes controversés. Les questions ont notamment porté sur les aspects problématiques de l'islam en Suisse (le voile, les minarets et les cimetières), sur les différentes définitions du terme «secte», sur les critères de dangerosité, sur la laïcité, mais aussi sur des mouvements très médiatisés comme l'Ordre du Temple Solaire. Sur demande, le CIC fournit également du matériel pédagogique.

Les journalistes (50 demandes)

Les questions des journalistes représentent 17% des demandes professionnelles, soit davantage qu'en 2006 (+10%). Ils ont généralement contacté le CIC pour la préparation d'articles ou d'émissions portant

sur des questions des «sectes» en Suisse, sur les nouvelles thérapies spirituelles, sur l'Islam ou sur des mouvements religieux controversés. En 2007, le CIC a offert ses services aux journaux suivants:

- › *La Tribune de Genève*
- › *Le Temps*
- › *24 heures*
- › *Le Courrier*
- › *L'Hebdo* (dossier spécial intitulé «La Suisse paradis des sectes. Plus de 700 mouvements recensés»)
- › *Le Matin bleu*
- › *L'Alliance Presse*
- › L'APIC (Agence de presse internationale catholique)

Le CIC a apporté ses services aux radios suivantes:

- › Radio Suisse Romande pour différentes émissions
- › Radio Cité
- › Radio Svizzera Internazionale

Le CIC a également fourni des informations aux télévisions suivantes:

- › La Télévision Suisse Romande, pour les émissions «Mise au point», «Déclic» et «Dieu sait quoi»
- › France 2, pour l'émission «Ca se discute».

Le personnel d'administrations publiques (45 demandes)

En 2007, les demandes de l'administration représentent 15% des demandes professionnelles. Elles proviennent de services administratifs très variés: services sociaux, services de santé publique, services de l'instruction publique, service des exonérations fiscales, centres de formation, service de l'enseignement privé ou encore police de sûreté. L'administration fait appel au CIC pour bénéficier d'informations nécessaires à la prise de décisions dans les situations suivantes: attribution de garde d'enfants, exonération d'impôt, manifestation sur la voie publique, achat immobilier, location de salles, expertises judiciaires, campagne d'affichage, exploitation d'écoles privées, financement d'une formation continue, enquête de police. Ces demandes d'information portent sur des organisations religieuses/spirituelles,

sur des thérapies alternatives reposant sur des croyances, sur des lois cantonales et fédérales, sur les lieux de culte, sur des jugements impliquant des mouvements religieux, sur le prosélytisme, ou encore sur la notion de «secte».

En 2007, les services administratifs suivants ont sollicité le CIC:

- › Le Secrétariat général du Département de l'instruction publique (DIP) du canton de Genève
- › Le Service de protection des mineurs de l'Etat de Genève
- › L'Hospice général du canton de Genève
- › La Direction générale de la santé du canton de Genève
- › La Chancellerie d'Etat du canton de Genève
- › Le Service de solidarité internationale du Département des institutions du canton de Genève
- › Le Département des finances du canton de Genève
- › Le Centre d'Accueil – Genève internationale
- › Le Bureau de l'intégration du Département des institutions du canton de Genève
- › Le Service cantonal de la protection de la jeunesse du canton de Vaud
- › L'administration cantonale des impôts du canton de Vaud
- › Le Service de presse de l'Université de Lausanne
- › Le Service de l'emploi du Département de l'économie (VD)
- › Le Centre social régional d'Yverdon-les-Bains (VD)
- › Le service des affaires religieuses du canton de Vaud
- › L'Observatoire des religions en Suisse de Lausanne
- › Le service juridique et administratif du Département des finances, des institutions et de la sécurité du canton du Valais
- › Le Service de l'Etat civil et des étrangers du Département des finances, des institutions et de la sécurité du canton du Valais
- › La Médiathèque du canton du Valais
- › Le Département des finances, de la justice et de la police du canton du Jura

- › La Police de la sûreté du canton de Neuchâtel
- › La Commission suisse pour l'UNESCO, Département fédéral des affaires étrangères

Les employés d'entreprises ou d'associations privées (37 demandes)

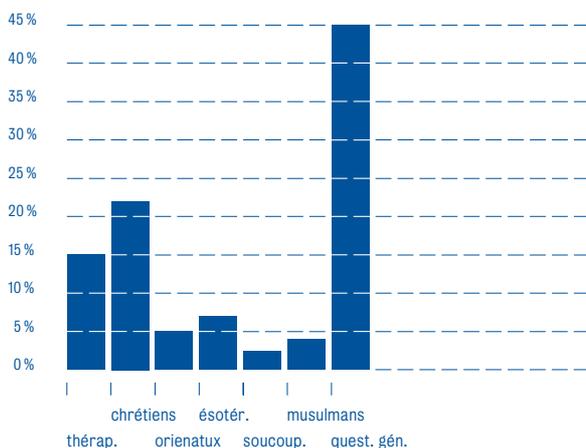
Les demandes classées dans cette catégorie représentent 12% des demandes professionnelles. Elles proviennent des milieux associatifs (associations d'habitants, associations venant en aide aux victimes des «sectes», partis politiques) inquiets à cause des activités d'un groupe. Mais elles sont aussi issues d'avocats ou de médecins sollicités dans leur pratique par un client engagé dans un nouveau groupement peu connu ou socialement controversé.

Des membres de mouvements religieux (15 demandes)

Les groupes religieux aussi sollicitent le centre. Ils sont surtout intéressés par les études qui ont porté sur leur mouvement, mais de manière plus générale, sur les recherches concernant la diversité religieuse ou sur certains aspects juridiques.

de «secte» et les critères de dangerosité. Les demandes de conseils, d'adresses et de références sont également comptabilisées dans cette rubrique (14%) de même que les questions portant sur le CIC et sa mission (10%). Après les questions générales, viennent dans l'ordre d'importance, les questions sur les mouvements chrétiens (22%), en particulier les Eglises chrétiennes issues du Réveil et les communautés évangéliques. Les groupes et doctrines thérapeutiques (15%) ont enregistré une légère baisse par rapport à 2006 (-2%). Il faut cependant garder à l'esprit que les promesses de bien-être et de santé sont présentes dans un très grand nombre de mouvements appartenant aux autres catégories. Les requêtes sur les mouvements orientaux (5%) ainsi que les mouvements ésotériques (7%) ont également diminué (respectivement -6% et -4%). En revanche, le nombre de demandes concernant l'Islam a augmenté (de 3% à 4%).

Les questions posées au CIC



Comme l'année précédente, ce sont les questions générales qui ont été les plus nombreuses (45%). Elles portent pour plus d'un quart sur des thèmes comme l'éducation religieuse, le prosélytisme, les dispenses religieuses à l'école, la liberté religieuse ou encore l'assistance au suicide. Un autre pourcentage important (21%) porte sur la notion

III Activités du CIC en 2007

L'information est l'affaire de tous

Outre les 447 réponses fournies en 2007, le CIC a participé à de nombreuses activités au cours de l'année: il a publié un ouvrage collectif sur les offres de guérison puis organisé un colloque sur ce thème. En outre, il a participé à la campagne «L'éducation donne de la force» organisée par Pro Juventute Genève et le Mouvement Populaire des Familles (MPF) et il a assisté à des colloques sur le thème des nouvelles spiritualités. Le CIC a aussi donné des cours et des conférences dans des institutions scolaires, universitaires, ou professionnelles, il a participé à plusieurs groupes de recherches et il a assisté à des activités organisées par des mouvements religieux.

Publication d'un ouvrage collectif

En mars 2007 ont paru les actes du colloque sur le thème des offres de guérisons spirituelles organisé en 2006 par le CIC avec la collaboration de la faculté de droit de l'Université de Genève et l'Observatoire des religions en Suisse. L'ouvrage, intitulé *Quêtes de santé. Entre soins médicaux et guérisons spirituelles* (Labor et Fides, 2007) a été rédigé sous la direction de Nicole Durisch Gauthier, alors directrice du CIC, Ilario Rossi, professeur associé d'anthropologie à l'Université de Lausanne, et Jörg Stolz, professeur de sociologie des religions à l'Université de Lausanne et directeur de l'Observatoire des religions en Suisse. Anthropologues, historiens, médecins, juristes et sociologues y analysent, chacun selon leur perspective, le marché des thérapies spirituelles, qu'elles soient de type pentecôtiste, néo-oriental ou du domaine des médecines alternatives.

Organisation d'un colloque à Sion

Le 5 avril 2007, le CIC et la Clinique romande de réadaptation de Sion ont organisé un colloque sur le thème de la santé et la religion. Des médecins, des psychothérapeutes ainsi que des représentants des milieux religieux ont participé à cette manifestation. Celle-ci avait pour but de présenter et de s'interroger sur le marché actuel des guérisons spirituelles. S'ouvrant par une réflexion anthropologique sur

le concept de santé, fortement réactualisé dans une société en pleine transformation, il a proposé un parcours à travers le foisonnement des thérapies non scientifiques. Il s'est ensuite concentré sur les pratiques de guérison des milieux pentecôtistes et charismatiques en offrant une explication sociologique des mécanismes mis en œuvre.

Participation à la campagne genevoise «L'éducation donne de la force»

De septembre 2006 à juin 2007, Pro Juventute et le Mouvement Populaire des Familles (MPF), sur mandat de la Commission cantonale de la famille, ont organisé une campagne intitulée «L'Education donne de la force» qui a réuni plus de 80 associations dont le CIC. Dans le cadre de cette campagne, le CIC a organisé le 25 mai une journée portes ouvertes ainsi qu'une conférence publique sur le thème «Ces croyances qui divisent les familles: écoute, conseil et information». Le week-end du 8 au 10 juin 2007, le CIC a animé un stand dans le cadre de la manifestation «L'éducation fait son cirque», organisée au parc des Bastions de Genève pour clôturer les huit mois de la campagne. Le but était de se rapprocher du public et de se faire connaître des associations de prévention pour la jeunesse.

Table ronde tenue à Bruxelles

Le 2 juillet 2007, Nicole Durisch Gauthier et François Bellanger ont participé, en qualité de représentants du Centre d'information de Suisse romande, à la table ronde organisée à Bruxelles par le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN). Le thème de la rencontre a porté sur les coopérations entre institutions publiques et associations privées en matière de dérives sectaires.

Cours, ateliers et conférences

En 2007, le CIC a animé une dizaine de cours, ateliers et conférences:

Université de Fribourg

Le 25 janvier 2007, Nicole Durisch Gauthier a donné un cours sur la problématique des «sectes» dans le cadre du séminaire des Sciences des religions du professeur assistant Stéphane Lathion. Le 4 octobre 2007, Brigitte Knobel s'est adressé à la volée d'étudiants suivante.

Gymnase de Beaulieu (Lausanne)

Le 15 mars, Nicole Durisch Gauthier a donné deux périodes de cours sur les offres de guérison au gymnase de Beaulieu dans le cadre de l'option complémentaire d'histoire et sciences des religions.

L'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB)

Le 21 avril, Nicole Durisch Gauthier et Brigitte Knobel ont été mandatées comme intervenantes dans le cadre d'un diplôme universitaire d'expertises psycho-judiciaires pour enfants et adolescents. Elles ont présenté le paysage religieux en Suisse, les activités du CIC et fait l'inventaire des situations types rencontrées par le CIC au sujet des conflits de famille.

Ecole d'Etudes sociales et pédagogiques (HES de Lausanne)

A l'invitation de M. Claude Bovay, professeur à l'EESP, Nicole Durisch Gauthier et Brigitte Knobel ont animé deux matinées de cours les 1er et 4 mai 2007. Il s'agissait de présenter à de futurs acteurs du champ «social et santé» les institutions ressources dans le domaine des nouvelles religiosités. Cette expérience se renouvellera en 2008.

Einsiedeln

Le 15 et 16 novembre 2007, Brigitte Knobel et Séverine Desponds ont animé à deux reprises un atelier intitulé «Sectes, un terme problématique» dans le cadre des rencontres annuelles des écoles associées suisses de l'UNESCO qui se sont déroulées à l'abbaye d'Einsiedeln. Cette rencontre organisée par la Commission suisse pour l'UNESCO (Département des affaires étrangères) avait pour thème la religion et la spiritualité au service du dialogue interculturel.

Haute Ecole Pédagogique du Valais (HEP-VS)

Le 10 décembre, Brigitte Knobel, dans le cadre du cours de Nicole Giroud, a donné deux conférences sur le thème des «sectes» en Suisse et sur les activités du CIC.

Expertises*Gymnase de Beaulieu (Lausanne)*

Les 23 et 25 juin, Nicole Durisch Gauthier a été jurée externe aux examens de baccalauréat d'histoire et sciences des religions.

Médias

En 2007, les activités du CIC ont été présentées dans plusieurs médias:

Télévision Suisse Romande (TSR)

M. François Bellanger a participé à l'émission pédagogique de la TSR «Déclic» consacrée au thème «Qu'est-ce qu'une secte? Pourquoi est-ce dangereux?» diffusée le 5 mai 2007. Le CIC a par ailleurs fonctionné comme partenaire de la société de production sur d'autres émissions liées aux croyances.

Le Courrier

Le 19 mai, Nicole Durisch Gauthier a répondu aux questions de ce quotidien à propos du marché de la guérison.

Conférence de presse à Bellinzona (TI)

Le 12 juin 2007, Mme Nicole Durisch Gauthier a fait une présentation du CIC et répondu aux questions des journalistes à l'occasion de la parution du «Répertoire des religions» de Madame Michela Trisconi De Bernardi, membre du Conseil de fondation du CIC. Plusieurs articles sont parus à la suite de cette intervention.

L'Hebdo

La semaine du 19 juillet, *L'Hebdo* a publié un dossier intitulé «La Suisse paradis des sectes. Plus de 700 mouvements recensés» qui contient un entretien de M. François Bellanger.

Radio Cité

Le 17 décembre, Brigitte Knobel a été invitée à présenter le CIC à la suite de la décision du Grand Conseil genevois de supprimer les subventions pour l'année 2008.

Rencontres

Groupe de recherche et de soutien pour les sortants des sectes

Le 29 mai 2007, le CIC a reçu Isabelle Camara, auteur de l'ouvrage *Les sectes. Sortir... Et après?* (Editions Cabédita, 2006) et la psychiatre Franceline James qui ont créé à Genève un groupe de recherche et de soutien pour les sortants des sectes. La rencontre a porté sur les activités respectives des deux organisations et les possibilités de collaboration. En 2007, le CIC a orienté une dizaine de personnes vers ce groupe de soutien.

Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE)

Le 5 septembre le CIC a reçu la visite de M. Francis Piccand du Centre d'analyse et de prospective du Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE). Ce fut l'occasion d'échanger des informations sur les activités de la Confédération et des cantons dans le domaine religieux.

Recherches

Le CIC est le partenaire scientifique d'un projet de recherche intitulé «Intégration et religion: identification et traitement des demandes à caractère religieux par l'administration et les services sociaux de Lausanne». Ce projet, dirigé par Claude Bovay, a reçu les subsides du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (FNS).

Le CIC collabore à un projet d'exploitation des données religieuses du recensement fédéral 2000. Il s'occupe des groupes religieux inscrits dans la catégorie «autres religions» qui se sont installés en Suisse après la Seconde Guerre mondiale. Jacques-Antoine Gauthier a été mandaté par le CIC pour une première exploitation des données. Les professeurs Claude Bovay et Jörg Stolz sont les partenaires directs du CIC dans ce projet qui a fait l'objet d'un contrat avec l'Office fédéral de la statistique (OFS).

En mai 2007 le projet de recherche sur le thème «Enjeux sociologiques de la pluralisation religieuse dans les prisons suisses», pour lequel le CIC a été sollicité, a été accepté par le FNS. Il s'agit d'un projet conduit par Irène Becci dans le cadre du programme national de recherche 58 «Religion, État et

société». Mme Nicole Durisch Gauthier a été nommée membre du comité scientifique.

Association

Comité «Religion et Société»

Le 12 décembre, Brigitte Knobel a participé à l'assemblée générale du Comité suisse «Religion et Société» qui a eu lieu à l'Observatoire des religions en Suisse à Lausanne. Cette réunion a été l'occasion de rencontrer les chercheurs qui travaillent sur les questions religieuses en Suisse.

Participation à des colloques et conférences

Colloque annuel de l'International Cultic Studies Association (ICSA)

Du 29 juin au 1er juillet 2007, Nicole Durisch Gauthier a participé au colloque international annuel de l'ICSA organisé en collaboration avec Info-Secte/Info-Cult (Montréal) qui s'est tenu à Bruxelles. Le titre de colloque était «Psychological Manipulation, Cultic Groups, and Other Alternative Movements» (traduction: «Manipulation psychologique, groupes sectaires et autres mouvements alternatifs»). Il a rassemblé plus de 200 personnes. Les conférences ont porté notamment sur la prise en charge des familles et d'anciens membres et sur les politiques adoptées en matière de groupes religieux controversés.

Colloque bisannuel de la Société internationale de sociologie des religions (SISR)

Du 23 au 27 juillet 2007, Brigitte Knobel a participé au colloque organisé cette année à Leipzig par la SISR sur le thème «Sécularités et vitalités religieuses». Cette rencontre a été l'occasion pour le CIC de s'informer sur les études actuelles portant sur les changements du paysage religieux, sur les minorités religieuses et sur les nouvelles spiritualités.

Observatoire des Religions en Suisse (Lausanne)

Le 12 décembre, Brigitte Knobel a assisté à la conférence de Jean-Paul Willaime, professeur à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE) à Paris-Sorbonne, sur le protestantisme à l'âge de l'ultramodernité.

Travail de terrain

Le 20 mai, le CIC a assisté comme observateur à la 3e Conférence internationale de guérison organisée à la patinoire de Malley de Lausanne par l'Association internationale des ministères de guérison (AIMG). Cette association, créée en 2002 et dont le siège est à Oron-la-ville (Vaud), s'inscrit dans le courant pentecôtiste de l'évangélisme.

IV Développement et objectifs pour 2008–2009

Consolider et développer les activités du CIC: un chantier permanent

- › Obtenir un subventionnement plus équitable de l'ensemble des cantons romands.
- › Mener une nouvelle campagne de communication.
- › Poursuivre l'informatisation des données pour des envois rapides et moins coûteux par voie électronique.
- › Réfléchir à une nouvelle formule de dossier qui permette une lecture synthétique tout en maintenant une grande rigueur dans l'information.
- › Consolider les réseaux du CIC en Suisse en établissant des conventions de collaboration avec les centres d'information suisses alémaniques.
- › Rencontrer les responsables des centres gouvernementaux belges et britanniques pour harmoniser nos statistiques et permettre des comparaisons internationales.
- › Améliorer le site internet du CIC, si possible en faisant appel à un professionnel.
- › Prendre une part active à l'organisation du colloque de l'International Cultic Studies Association (ICSA) qui aura lieu à Genève en 2009.
- › Elargir nos collaborations à des nouveaux domaines (musées, audiovisuel, participation à des événements) afin de toucher de nouveaux publics.



© 2008

Centre intercantonal
d'information
sur les croyances (CIC)

Direction de projet et rédaction

Brigitte Knobel,
Séverine Desponds

Conception graphique et réalisation

izein, Genève

Illustration

Mattea Gianotti, Zurich

Impression

Sro-kundig, Genève

Centre intercantonal
d'information sur les croyances
et sur les activités des groupements
à caractère spirituel,
religieux ou ésotérique

Boulevard Helvétique 27
CH — 1207 Genève

T +41 22 735 47 50

F +41 22 840 08 58

E info@cic-info.ch

I <http://www.cic-info.ch>